

BV Vins Sàrl- Conditions Générales de Vente – Français

1. Objet et intégration des conditions générales de vente (CGV)

Les présentes CGV s'appliquent à tous les contrats conclus entre BV Vins Sàrl (ci-après « BV VINS ») et toute personne physique ou morale (ci-après le « Client ») (ci-après de façon commune les « parties ») ayant traité à la commande et à l'achat par le client de marchandises auprès de BV VINS, que ces contrats soient conclus par le site internet exploité par BV VINS (www.bvvins.com), par téléphone ou par tout autre moyen de communication.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant de conclure toute transaction avec BV VINS. Il déclare les accepter intégralement, sans aucune réserve.

Les CGV s'appliquent non seulement à la transaction dans le cadre de laquelle le client a pris connaissance de celles-ci, mais également à toute relation contractuelle ultérieure entre les parties ayant traité à la commande et à l'achat par le client de marchandises auprès de BV VINS.

2. Conclusion du contrat

Un contrat de vente est réputé conclu entre les parties dès que BV VINS confirme la commande du client à celui-ci par voie écrite, électronique ou par tout autre moyen, que ce soit de façon expresse ou tacite.

BV VINS se réserve en particulier le droit de refuser une commande et/ou de ne l'accepter que partiellement, sans indication de motif. Dans ce cas, BV VINS en informe dûment le client.

3. Client

En passant commande auprès de BV VINS, le client certifie être majeur à son lieu de domicile et/ou à l'emplacement d'où il commande des marchandises. Le client certifie par ailleurs être capable de discernement et ne faire l'objet d'aucune curatelle restreignant son droit de s'engager contractuellement.

4. Prix

Les prix indiqués et affichés par BV VINS ne comprennent pas la TVA et autre impôts ou taxes de quelque nature que ce soit.

Les prix indiqués n'incluent pas les frais de livraison.

5. Paiement et réserve de propriété

Le client peut payer ses commandes, sur la base des factures transmises, par

virement bancaire ou tout autre moyen convenu par les parties.

BV VINS se réserve le droit de restreindre le choix du client quant aux modalités de paiement, sans indication de motifs.

Le prix de vente est dû dans les 30 jours dès l'émission de la facture. Un intérêt de 1.5 % par mois est dû sur les factures échues.

Si le paiement n'intervient pas dans les 30 jours suivant l'émission de la facture, BV VINS met formellement le client en demeure de s'exécuter par voie électronique et/ou postale. BV VINS se réserve le droit d'annuler la transaction et de se départir du contrat en découlant si le paiement total n'est pas acquitté par le client dans les 7 jours suivant cette mise en demeure formelle. En cas d'annulation de la transaction et de résolution du contrat en découlant, BV VINS est libre de récupérer la marchandise et d'en disposer à sa discrétion.

En cas d'annulation de la transaction et du contrat en découlant, des frais de 6% du montant du prix de vente sont dus à BV VINS. Ces frais sont déduits de tout montant devant être restitué au client.

Sauf accord particulier entre les parties, les marchandises vendues départent l'entrepôt à Mont-Sur-Lausanne, en Suisse. La marchandise demeure propriété de BV VINS jusqu'à son paiement intégral, TVA et autres impôts ou taxes de quelque nature que ce soit ainsi que les éventuels frais de livraison y compris. Le transfert de la propriété au client intervient au paiement complet de la marchandise.

En cas d'annulation du contrat par BV VINS celle-ci se réserve le droit de réclamer la restitution de la marchandise en possession du client.

6. Livraison et enlèvement de la marchandise

La marchandise peut être livrée au client par BV VINS, en Suisse exclusivement, ou enlevée par le client directement dans l'entrepôt de BV VINS.

Lorsque les parties conviennent que la marchandise sera livrée au client par BV VINS, les éventuels délais de livraison indiqués par BV VINS le sont à titre purement indicatif et n'engagent aucunement BV VINS.

Les tentatives infructueuses de livraisons sont facturées au client.

Toute modification de commande intervenant après la préparation de la livraison entraîne les frais supplémentaires suivants : CHF 250.- par palette modifiée ; CHF 10.- par caisse modifiée.

Lorsque les parties conviennent que la marchandise sera enlevée par le client chez BV VINS, le client annonce à BV VINS 10 jours à l'avance à quel moment il entend enlever la marchandise.

BV VINS se réserve le droit de ne livrer ou de n'accepter l'enlèvement de la marchandise que contre paiement préalable du prix de vente.

7. Contrôle de la marchandise par le client

Le client est tenu de vérifier l'état des marchandises commandées dès leur réception et d'aviser immédiatement BV VINS de la découverte d'éventuels défauts dont BV VINS est garant en vertu de l'art. 8 des présentes CGV.

A défaut d'un tel avis, les marchandises sont réputées acceptées par le client.

8. Garantie

BV VINS garantit exclusivement l'authenticité des marchandises qu'elle vend, à savoir que les bouteilles vendues contiennent bien le vin indiqué sur l'étiquette apposée sur la bouteille. Les reprises de marchandises pour d'autres motifs que le défaut d'authenticité sont laissées à la libre discrétion de BV VINS.

9. Images d'illustration

Les photographies des produits proposés à la vente par BV VINS et affichées sur son site internet ne sont données qu'à titre indicatif et illustratif, sans aucun engagement de BV VINS.

Elles peuvent ne pas être parfaitement similaires au produit proposé à la vente, notamment s'agissant des étiquettes et millésimes.

10. Droit applicable et for

Tout litige éventuel entre les parties relève de la compétence exclusive des tribunaux compétents au siège de BV VINS. Le droit suisse est applicable.

11. Modification des CGV

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées par BV VINS à tout moment et sans préavis.